

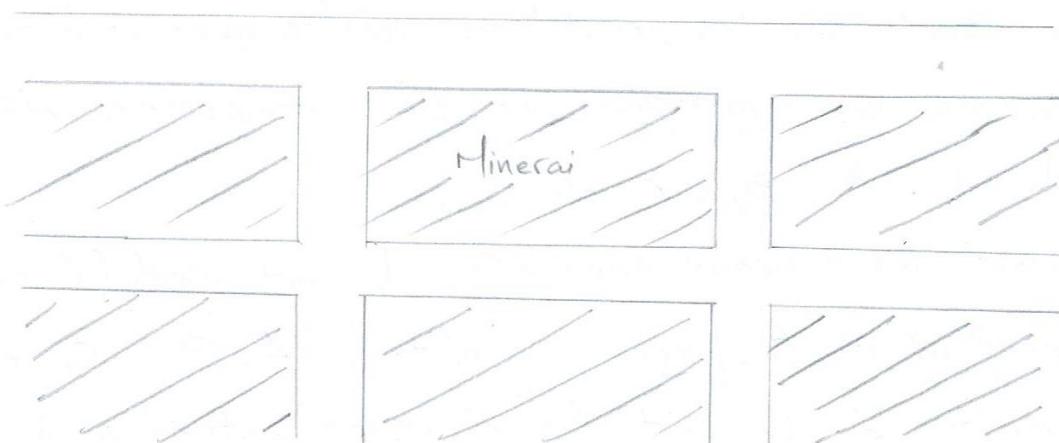
Les différentes classifications des réserves minières :

- **Classification britannique (1902) :**

Elle a été établis par l’Institut des Mines de Londres en 1902 en :

- **Réserves prouvées (certaines, positives, visibles, à vues ou positives) :**

En 1902, en définissant réserves visibles si le gisement est exposé sur un, deux, trois ou quatre cotés et également s'il est accessible à l'échantillonnage. En 1912, cette définition évolue et s'énonce comme suite ; les volumes du gisement divisés en blocs doivent être délimités sur trois ou quatre cotés.



- **Réserves probables :**

On parle de ce type de réserves si le gisement est délimité sur un ou deux côtés.

- **Réserves possibles :**

On parle de cette catégorie de réserves dans le cas des gisements dont l'existence peut être identifiée. Dans le cas par exemple d'un milieu favorable à contenir une minéralisation.

- **Classification URSS (1939) :**

En se basant sur les conditions géologiques et économiques, les réserves sont groupées en six catégories désignées par A1, A2, B1, B2, C1 et C2. Suivant les travaux exécutés, ils ont modifié cette classification de la façon suivante : Réserves Catégorie A, Réserves Catégorie B, R. Catégorie C1 et R. Catégorie C2.

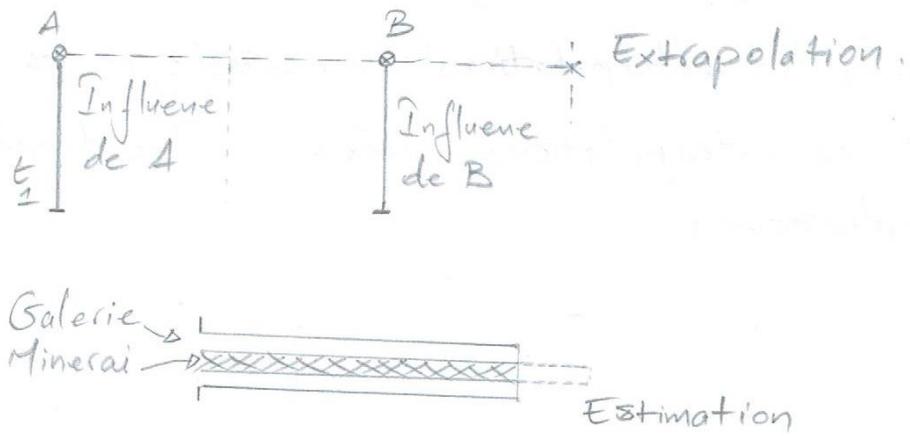
- **Réserves catégorie A :**

Ce sont des réserves estimées à partir des données détaillées concernant le mode de gisement, la forme et la structure du corps minéralisé (massive, zonée, disséminée, ...etc.). Les minéraux utiles et leur nature (sulfures, oxydes, sulfates,... etc.). Leur technologie, leur texture, et leur distribution sont connus avec exactitude, et les parties économiques et non-économiques sont bien délimitées. Les réserves de cette catégorie sont circonscrites par sondages carottés et ouvrages miniers, à ciel ouvert et souterrain.

- **Réserves catégorie B :**

Réserves estimées par un certain détail tels que : Les principales particularités de mise en place, de la forme et la structure du corps minéralisé. Les minéraux utiles, leur technologie et leur nature sont déterminées d'une façon régulière dans la distribution mais sans délimitation dans le cadre spatiale. Pour le mineraï, le caractère des parties valables et non-valables, et leur relation sont délimités, la quantité et les propriétés technologiques sont connues, ainsi que le facteur d'exploitabilité et du traitement. Les réserves de cette catégorie sont circonscrites par sondages et ouvrages miniers.

Remarque : Si la puissance et la qualité du dépôt sont constantes dans toute la masse, une zone limitée par extrapolation peut être introduite au sein de cette catégorie.



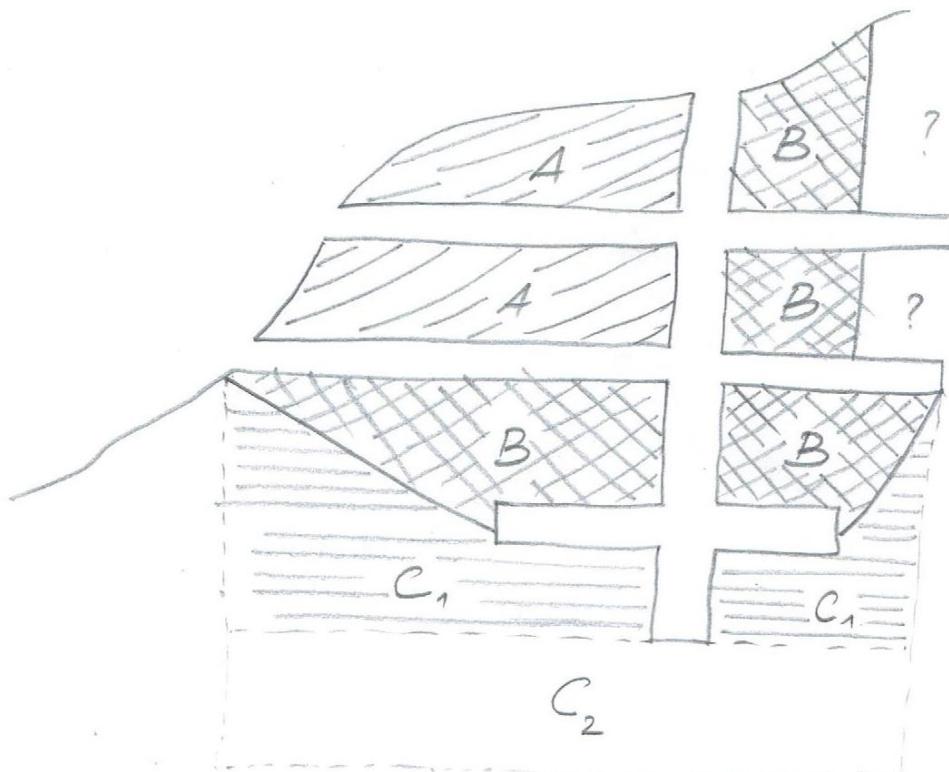
- Réserves catégorie C1 :

Réserves estimées par des détails insuffisants. Les conditions géologiques, la forme et la structure du corps minéralisés sont légèrement connus. Le type économique du minéral, sa nature, ces propriétés technologiques aussi. Les réserves C1 sont établies à partir de sondages, d'ouvrages miniers, des affleurements, interpolations et extrapolations basées sur les données géologiques et géophysiques et d'autres méthodes indirectes.

- Réserves catégorie C2 :

Réserves insuffisamment explorées. Le mode de mise en place, la forme et la structure du corps minéralisé sont déterminés grâce aux études géologiques et géophysiques confirmées par endroits par certains grattages du minéral ou par certaine analogie avec un autre secteur déjà connu ou exploré. La qualité, la nature et le type technologique du minéral sont déterminés par l'analyse des échantillons ou par des résultats obtenus dans des secteurs déjà connus. Les réserves C2 sont délimitées suivant des limites favorables, des structures géologiques ou des roches encaissantes,

également d'après les forages très espacés et les affleurements, ainsi qu'après les extrapolations basées sur les données géologiques et géophysiques.



- L'erreur admise dans le calcul des catégories des réserves est comme suite :
 - Catégorie A : 15 à 20%
 - Catégorie B : 20 à 30%
 - Catégorie C1 : 30 à 60%
 - Catégorie C2 : 60 à 90%
- **Classification américaine (1944) :**
 - Réserves mesurées
 - Réserves indiquées
 - Réserves inférées (déduites)

On peut récapituler entre les différentes classifications des réserves minières dans le tableau ci-après.

Classification USA	Classification UK	Classification URSS
Réserves mesurées	Réserves prouvées	Réserves catégorie A
Réserves indiquées	Réserves probables	Réserves catégorie B et C1
Réserves inférées	Réserves possibles	Réserves catégorie C2